

COMMISSION SPORTIVE 2024/2025

JOURNEE 6 – 6/12/2024

Composition de la commission : Nikita IONNIKOFF, Yves BERNIER, Olivier PERRET, Didier RAZAFINDRALAMBO.

Org : FEDE Epreuve : 1 Division : D3 Poule 3, Journée : 6 Date : 06/12/2024

13060005 TRINITE 5 contre 13060066 NICE CAVIGAL 13

NICE CAVIGAL : le joueur GONFRIER Erwan avec 651 pts aurait dû se trouver en position A, à la place de SERFATY Raphaël 636 pts.

En conséquence : GONFRIER ayant battu ILLOUZ qu'il n'aurait pas dû rencontrer perd le point. **Le score devient TRINITE 12 – NICE CAVIGAL 2.**

Edition 301 FTTT, Edition des brulages au : 07/12/2024

Org : FEDE Epreuve : 1 Division : D3 Poule : 4 Journée : 6 Date : 06/12/2024

13060082 AS VENCE T.T. 4 (3) contre 13060072 SCMS TT 4 (11) 0621748

CIPOLIN Thibault SC MOUANS SARTOUX TT Cas B

08/11/2024 Journée : 3 CH06 PR1 P1

15/11/2024 Journée : 4 D3P3

06/12/2024 Journée : 6 D3P4

Cipolin gagne 3 parties, les points de ces parties sont rendus à VENCE.

AS VENCE 4 : le joueur GILPERT Philippe 671 pts devrait être en Y à la place de GHIGO Philippe.

Ces deux joueurs n'ayant gagné aucune des deux rencontres qu'ils ne devaient pas jouer. Les points reste les mêmes.

Score final : AS VENCE 4 6 pts – SC MOUANS SARTOUX 4 8 pts

Org : FEDE Epreuve : 1 Division : D3P1 Poule : 4 Journée : 6 Date : 06/12/2024

13060121 GRASSE TT (4) contre 13060114 SOPHIA TT (10)

0613105 FAURE Daniele SOPHIA TENNIS DE TABLE : **Pas de certificat médical.**

Ses parties sont supprimées.

L'équipe est considérée ayant joué à 3 joueurs : Avertissement

SOPHIA TT 11 : D4 poule 3: équipe à 3 joueurs : AVERTISSEMENT

Org : FEDE Epreuve : 1 Division : D4 Poule 3, Journée : 6 Date : 06/12/2024

13060082 AS VENCE 5 contre 13060008 NICE O. ANTIBES JLP 12

VENCE : le joueur BARALE Nathanaël avec 532 pts aurait dû se trouver en position A, à la place de DUC Léandro 500 pts.

En conséquence : BARALEE ayant battu CIF et Léandro ayant battu DURAND qu'ils n'auraient pas dû rencontrer perdent les 2 points.

Le score devient AS VENCE 9 – ANTIBES 5.

VILLEFRANCHE 2 : PR poule 2 : équipe à 3 joueurs : AVERTISSEMENT